



N°10

LANTEN'NEWS

Votre bulletin
d'informations communal

INFORMATION TAXE FONCIÈRE

- Le Conseil Municipal vous rappelle que l'augmentation du montant de la taxe foncière 2021 résulte d'une augmentation de la part intercommunale (Communauté de Communes du Triangle Vert = CCTV) et non pas de la part communale (Lantenot). Cette augmentation a été votée en bureau communautaire afin d'absorber la dette cumulée sur le dernier mandat. Le Maire de Lantenot, suivi de son Conseil Municipal, s'est opposé fortement à cette hausse, les votes en ont décidé autrement. La question de quitter la CCTV a été posée par le Maire, mais la commune doit payer une partie de la dette avant d'espérer pouvoir changer de ComCom.

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL

- Une animation « peinture naturelle » est proposée aux enfants du village de 3 à 12 ans le **mercredi 8 décembre** au foyer rural de 14H à 18H à l'occasion de la Saint Nicolas. Un goûter sera servi pendant l'après-midi. **Pass sanitaire obligatoire (+12 ans).**
- Pour les anciens, le Conseil Municipal propose **au choix** un repas organisé le **dimanche 12 décembre** à midi, ou une remise de panier garni directement à domicile courant décembre. Pour le repas, le **pass sanitaire sera obligatoire.**
- Les inscriptions à l'affouage 2022 sont ouvertes.

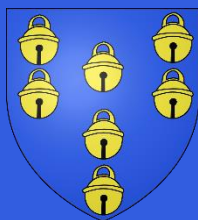
Merci de bien penser à répondre si ce n'est pas encore fait, avant le 26 novembre, pour préparer au mieux ces manifestations.

Le Maire,
David BALAUD

Suivez-nous sur internet ou contactez nous par mail : contact@lantenot.fr



@lantenot



Commune de Lantenot



lantenot.fr

Imprimé par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique.